



**Pour diffusion immédiate**

**Montréal, le 27 mars 2018** - Le Réseau de milieux naturels protégés (RMN) souligne l'appui aux initiatives de conservation volontaire présenté dans le dernier budget.

Depuis 2000, plus de 800 projets de conservation volontaire portés par la communauté ont permis de protéger plus de 47 000 ha de milieux naturels en terres privées. Rappelons-le, au sud du Québec, le territoire bénéficie d'une grande richesse biologique et il est majoritairement privé. La conservation volontaire permet des avancées cruciales afin de protéger les espèces menacées et les sites de grande biodiversité, de contribuer à l'adaptation aux changements climatiques et de permettre aux québécois de bénéficier de milieux naturels de proximité.

L'appui financier réservé pour les initiatives de conservation volontaire des milieux naturels en terres privées permettra de poursuivre le déploiement des efforts de protection. Selon Mme Cormier, présidente du RMN : «Les 40,9 millions dédiés pour la protection des milieux naturels permettront de soutenir les partenaires que sont les organismes de conservation et le Réseau de milieux naturels protégés pour mener des initiatives structurantes en matière de conservation volontaire et contribuer significativement aux objectifs d'Aichi dans les régions les plus riches en biodiversité».

Le soutien d'un réseau de la conservation au même titre que l'appui aux organismes de bassins versants et aux conseils régionaux de l'environnement ainsi qu'à leurs regroupements respectifs permettrait d'accélérer le rythme en coordonnant et catalysant les actions de conservation de tous les acteurs : municipaux, communautaires et gouvernementaux.

#### **À propos du Réseau de milieux naturels protégés (RMN)**

*Le RMN compte 103 membres, dont plus de 67 organismes propriétaires et gestionnaires de milieux naturels comptant parmi leurs membres plusieurs centaines de bénévoles et des milliers de sympathisants. Ensemble, ce sont près de 200 organismes et individus qui protègent et gèrent plus de 53 000 ha. Depuis 25 ans, le RMN a contribué à l'essor de la conservation en terres privées grâce à la mise en place de programmes de développement de capacités des groupes de conservation et au développement de nouveaux outils et programmes en conservation. De plus, le RMN participe activement à la compilation et la diffusion des sites protégés par des mesures de conservation légalement reconnues en terres privées.*

Sites internet : [www.rmnat.org](http://www.rmnat.org) | [www.repertoiredesmilieuxnaturels.qc.ca](http://www.repertoiredesmilieuxnaturels.qc.ca)

-30-

#### Renseignements :

Delphine Favorel, coordonnatrice  
514-272-2666 poste 25  
[delphine.favorel@rmnat.org](mailto:delphine.favorel@rmnat.org)